

FONDS ESS'OR—PRÊT RELÈVE SOLIDAIRE

OBJECTIF

Le fonds ESS'OR— Prêt Relève Solidaire vise à soutenir les structures de l'ESS ayant un très fort impact social et territorial touchées par la crise sanitaire. Il a pour objectif de faire face aux besoins de trésorerie immédiats et de donner le temps à l'entrepreneur de travailler une feuille de route et de préparer un tour de table financier pour réussir la relance.

BÉNÉFICIAIRES

Les structures relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire, développant une activité économique.

OU

Entreprise commerciale bénéficiant de l'agrément ESUS ou pouvant répondre aux critères suivants :

- Recherche d'utilité sociale comme but principal (soit en direction des publics vulnérables, soit en faveur du maintien ou de la recréation de solidarités territoriales, soit en faveur de la protection de l'environnement et des populations).
- Mise en œuvre d'activités économiques concourant à cette utilité sociale.
- D'une politique de rémunération équitable.
- De modalités de réflexions et de décisions stratégiques collectives.

Rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à l'impact du coronavirus : une chute importante des produits d'exploitation de l'ordre de 30 % et/ou des besoins de trésorerie impactant la viabilité de l'entreprise liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- La structure doit avoir son siège social en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Ayant au moins 1 an d'activité (ou un premier bilan)
- Ayant au moins 5 ETP
- Être à jour de ses cotisations fiscales et sociales au 31/12/19.
- Ne pas être en situation d'interdiction bancaire.
- Ne pas faire l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.
- Ne pas faire l'objet d'une procédure de plan de sauvegarde ou d'une procédure de redressement.
- Ne pas être bénéficiaire d'un prêt COVID RESISTANCE ou du Fonds d'Urgence d'Avance de Trésorerie pour l'Agriculture.

CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

MONTANT

Entre 10 000 € et 100 000 €

DURÉE

De 12 à 18 mois maximum reconductible une fois

EMPRUNTEUR

Une personne morale

TAUX

0%

REMBOURSEMENT

In fine

GARANTIE / CAUTION SUR L'EMPRUNTEUR

Aucune garantie personnelle

PROCÉDURE

- **Dépôt d'une demande** auprès de France Active Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Expertise et accompagnement financier** par France Active Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Décision** par un comité Relève Solidaire
- **Mise en place du financement et du suivi** de la structure bénéficiaire.



FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

25, rue de la République
CS 60334
13217 MARSEILLE CEDEX 02
Tél 04 91 59 85 70
accueil@franceactive-paca.org
www.franceactive-paca.org

Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



BNP PARIBAS



CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

RÉGION
SUD PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Mise à jour :
Sept 2020